

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2015

L'an deux mille quinze, le 15 Janvier à 18h30 s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

Etaient présents Elisabeth Bousquet, Fabrice De Nardi, Fabrice Rédoules, Sylvia Jouhanneau, Daniel Hobmaier, Sylvia Goulding, Roger Bourhoven, Frédérique Boret

Absent excusé : Rémi Soullignac dont le pouvoir est donné à Fabrice Rédoules

Absent : Dominique Colombo

Convocation du 12/01/2015

Secrétaire de séance : Frédérique Boret

Jérôme Bonafous ouvre la séance par ses vœux aux membres du Conseil Municipal , et parle des évènements tragiques que la France a connus en ce début d'année.

I – Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 15 Décembre 2014 à l'unanimité, et validation

II – Délibération relative aux modalités de financement du projet de la rue principale

Jérôme Bonafous et Roger Bourhoven exposent tour à tour le plan de financement de ce projet dont le coût est estimé à 153 306 € H.T.

Un financement qui se répartit entre

l'Etat : D.E.T.R, le Conseil Général 46: Amende police et Fond d'Aide aux Petits Equipements Communaux, Région, Réserve parlementaire et la Dotation du Ministère de l'Intérieur en attente et un autofinancement.

Pour chacun des financeurs, il est donné le type de dépenses susceptible d'être subventionné, le montant pouvant aussi tenir compte du nombre de dossiers enregistrés.

La délibération est soumise au vote . **Elle est votée à l'unanimité des personnes présentes ou représentée : POUR : 10**

III – Délibération afin de donner pouvoir au Maire de démarcher un Bureau d'Etudes pour le P.L.U.

Jérôme Bonafous explique à l'assemblée la nécessité de lui donner pouvoir dans ce but.

Délibération prise à l'unanimité des membres présents ou représenté : POUR : 10

IV – Délibération afin de décider de la modification n°3

Afin d'abonder le chapitre 65 Autres Charges de Gestion Courante qui n'a plus le fond nécessaire, Jérôme Bonafous propose de prendre les 144 € nécessaires dans le fond des Charges à Caractère Général.

À l'unanimité, l'assemblée s'exprime favorablement : POUR : 10

V – Informations diverses

Jérôme Bonafous informe l'assemblée de l'arrêté pris afin de couper la rue principale à hauteur de la place afin de permettre au télescopique de travailler. Il donne lecture des courriers échangés entre un administré, la mairie et la C.A.D.A. sans que cette lecture suscite une discussion. Divers autres courriers sont portés à la connaissance du Conseil.

Le Maire demande qu'une commission pour créer une extension du cimetière soit constituée. Fabrice De Nardi, Roger Bourhoven et Frédérique Boret la composent.

Un point est fait sur le Bulletin Municipal annuel : il est décidé qu'il paraîtra fin Mars afin de faire le bilan d'une année complète de mandature.

Un tour de parole est donné à chaque conseiller ; ainsi Sylvia Goulding informe l'assemblée du suivi effectué dans son domaine, Frédérique Boret fait le point sur les recherches concernant les anonymes inhumés dans le cimetière, ainsi que sur le dossier des rues à nommer. Sylvia Jouhanneau explique la difficulté de faire aboutir le fleurissement des hameaux principaux. Enfin ceux qui le souhaitent reviennent sur l'actualité tragique de ce début d'année